

Juifs aragonais et castillans en transit, installés ou convertis à Marseille. Documents inédits (1488-1508)*

Danièle IANCU-AGOU

CNRS, PSL, Research University Paris, LEM (UMR 8584)

Rebut: 08.03.2021 — Acceptat: 21.06.2021

Résumé. Quand le dépouillement des archives départementales des Bouches-du-Rhône (Marseille), de 1488 à 1508, permet d'ajouter soixante-quinze autres noms à la liste des cent dix-huit réfugiés ibériques établie à la fin du XIX^e siècle (1884) par Isidore Loeb.

Mots-clés : expulsion de 1492, Provence, Marseille, juifs, néophytes, archives notariées de Marseille, exilés, réfugiés

Jueus aragonesos i castellans en trànsit, instal·lats o conversos a Marsella. Documents inèdits (1488-1508)

Resum. El buidatge documental dels arxius departamentals de Bouches-du-Rhône (Marsella) d'entre els anys 1488 i 1508 ha permès afegir setanta-cinc noms als cent divuit refugiats ibèrics esmentats per Isidore Loeb a finals del segle XIX (1884).

Contact : Danièle Iancu-Agou, Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire d'études sur les monothéismes. Unité mixte de recherche 8584. 1 rue de la Barralerie, F-34000 Montpellier. UE. Tél. : 00 33 06 61 56 66 18. E-mail : daniele.iancu@vjf.cnrs.fr.

* Cet article a fait l'objet d'une communication en octobre 2010 lors du IV Congrès per a l'Estudi dels Jueus en Territoris de Llengua Catalana, organisé à Barcelone par Tessa Calders Artís et Esperança Valls i Pujol.

Paraules clau: expulsió de 1492, Provença, Marsella, jueus, neòfit, arxius notariaus de Marsella, exiliats, refugiats

Aragonese and Castilian Jews passing through, residing in or converted in Marseille. Previously unpublished documents (1488-1508)

Abstract. Collecting data from documents from between 1488 and 1508 kept in the departmental archives of Bouches-du-Rhône (Marseille) has made it possible to add 75 names to those of the 118 Iberian refugees listed by Isidore Loeb in the late 19th century (1884).

Keywords: 1492 expulsion, Provence, Marseille, Jews, neophytes, notarial documents from Marseille, exiles, refugees

1. Introduction

La liste nominative de cent dix-huit juifs aragonais parvenant dans le port phocéén le 21 août 1492 est connue. Isidore Loeb l'a publiée en 1884 dans la *Revue des études juives* sous le titre « Un convoi d'exilés d'Espagne à Marseille en 1492¹ ».

Cet afflux important avait préoccupé non seulement la municipalité, mais aussi la *communitas judeorum* elle-même, acculée à racheter les cent dix-huit prisonniers « interceptés », je cite le document, « dans les mers de la Catalogne » par le capitaine de galion niçois Bartholomeo Gaufridi, qui les avait amenés dans le port de Marseille, entendant tirer parti de l'occasion, afin de les faire racheter par la communauté juive locale.

Les négociations furent menées alors avec Charles Forbin, qui avança, par « égard pour quelques juifs de la carrière et communauté des juifs de Marseille servant d'intermédiaires », la somme d'argent nécessaire (1 500 écus) au rachat et la remit au capitaine du galion. Dès le 22 août, les juifs libérés s'engagèrent à rembourser Charles Forbin dans un délai de quatre mois, tandis que les juifs marseillais, agissant en leur nom et en celui des juifs d'Aix, promettaient de nourrir et d'entretenir ces juifs rachetés, et d'empêcher qu'ils ne

1. Voir la bibliographie.

s'enfuient durant ces quatre mois ; pour ceux qui s'enfuiraient, ils étaient tenus de rembourser la dette proportionnelle, et pour ceux des juifs aragonais qui aviseraient de se convertir (certains montraient quelque tendance à le faire pour recouvrer leur liberté²), il fut convenu que pour chaque personne baptisée, les juifs marseillais et aixois paieraient 100 écus d'or.

Dans un autre registre des archives départementales des Bouches-du-Rhône, à Marseille (391 E 147), on peut observer les suites de l'opération : la participation systématique des juifs marseillais (dans ce registre, ils sont environ vingt-cinq, connus, parmi les plus notables, appartenant à la *maior et sanior pars*) au remboursement à Charles Forbin. Chacun s'engage, et le fera bien des mois plus tard, à payer à Charles de 1 à 20 florins, selon les individus, pour la raison suivante : « *causa rescapiti judeorum patrie Yspanie more piratico per nobilem virum Bartholomeum Gaufridi, patronum cuiusdem galioni civitatis Nicie* ».

Ce sont en 1493, le 13 mai, Habraam Gart, Bonafos Vinellas, Josse de Salon, Crescas Orgier, Aron Orgier, Crescas Botarelli³. Le 15 mai, Salvet Toniam, 21 florins ; Ysac Orgier, 15 florins ; Josse de Rocamartina, 5 flor. 5 gros ; Salves de Digne, 17 florins ; Massip Bonet, 6 florins et 2 gros ; Profach del Pont, 3 florins et 3 gros⁴.

Le 16 mai, Samuel Abram, 9 florins ; Strugueta Botarelli, 4 florins et 10 gros ; Durand Cohen, 10 gros⁵. Le 17 mai : Vidal Aurelhuti, 9 florins et 2 gros ; maître Comprat Mosse (deuxième beau-père du médecin Bonet de Lattes qui, lui, est déjà parti pour l'Italie⁶), 8 florins et 8 gros ; Ferrier Falco, 3 florins et 9 gros ; Vidal del Borc, 1 florin et 1 gros⁷. Le 21 mai, David Atar, 3 florins et 6 gros⁸.

Les juifs aixois s'impliqueront dans la même démarche en août 1493⁹, en janvier 1494 et même durant l'année 1495.

2. Neuf noms de juifs aragonais susceptibles de se convertir sont donnés : Jacob Embron, Salomon Embron son fils, Salomon Loro, Iosse Rogat, Samuel Cecaro, Abram Alongo, Mosse Avren, Gento Rogat et Iosse Loro.

3. DBDR, 391 E 147, f^{os} 24 à 29.

4. *Ibid.*, 391 E 147, f^{os} 29v^o à 35.

5. *Ibid.*, 391 E 147, f^{os} 37 à 38.

6. IANCU-AGOU, *Régine-Catherine*, chapitres « Maître Bonet en Italie », p. 154-162, et « Le rayonnement à Rome de maître Bonet », p. 205-231.

7. 391 E 147, f^{os} 39 à 43.

8. 391 E 147, f^o 49.

9. ADBDR, 391 E 147, f^{os} 89, 90, 96v^o.

Pour la petite histoire, je dirai que les trois-quarts de ces coreligionnaires marseillais et aixois solidaires embrasseront le christianisme quelques années plus tard, au moment du bannissement provençal de 1500-1501 : je renvoie à *Juifs et néophytes en Provence. L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*, Paris-Louvain, 2001.

Dans un autre registre de notaire marseillais de cette même année 1492, on trouve la trace d'arrivées supplémentaires.

Ainsi, dès le 2 janvier 1492¹⁰, il est question de six individus, des *judei ebrey nacionis yspaniorum* représentant un groupe qui serait arrivé à bord d'une autre galère, la *Santa Maria* de noble Bartholomeo Capelli, habitant Marseille. Leurs noms, distincts des cent dix-huit juifs aragonais publiés par Isidore Loeb, sont : don Samuel Cohen, don Mosse Alphayar, don rabi Soa, don Cohen Anabensussen, don rabi Olseph Alphatis, Samuel Algranata de Pastana. Il s'agit pour eux de récupérer tant à Nice que dans le Comté de Provence une certaine quantité de marchandises, et les effets desdits juifs à Nice (port de Villefranche-sur-mer) capturés par certains brigands armés.

Par ailleurs, dans le registre vu par Isidore Loeb, à la suite des documents qu'il a étudiés il y a plus d'un siècle, on trouve d'autres actes en date de février et de mars 1493 :

Il est question d'un pacte conclu le 15 février 1493¹¹ entre Surléon Albert, patron du galion français intitulé le *Saint Elm*, et Gento Atar ou Atras, juif aragonais habitant à présent Marseille : ils s'entendent pour véhiculer des juifs des deux sexes avec leurs enfants vers la cité de Naples. L'acte est passé *in domo in qua moratur ipse Gento Atar*.

Le 25 février 1493¹², on en apprend plus sur les juifs du galion. L'identité de douze d'entre eux est fournie : ce sont Abram Aventurier, don Samuel Nassi, Ysac Navarro, Mosse Cavalhero, don Ysac Faudey, don Solhen Abodana, Samuel Abram Aventurier, don Mosse Aloris, Salomon Salemo, Abram Joyera et Shamaya, *judei dicti galioni*.

Cet armateur marseillais nommé Surléon Albertas n'est pas un inconnu. En effet, Pierre Vidal, dans ses « Juifs des anciens comtés de Roussillon et de

10. ADBDR, 391 E 189, f° 214v°. Ce document et les suivants m'ont été signalés par l'ami, généalogiste marseillais, François Barby. À noter que le décret fatidique de l'expulsion des juifs d'Espagne date du 31 mars 1492.

11. ADBDR, 351 E 465, f° 540.

12. ADBDR, 351 E 465, f°s 562-563.

Cerdagne » [réédités et préfacés par le regretté Eduard Feliu¹³], évoquant les préparatifs de départ des juifs du Roussillon (dont l'expulsion, dans le sillage de celle espagnole, survint en septembre-octobre 1493), a rapporté l'exemple de l'accord passé entre ledit Suslion Albertas – notre homme ! – qui devait embarquer à Collioure « *cent jubeus comorans en Rossello* ». L'armateur était parvenu ainsi dans les eaux de Collioure avec sa *galiota* appelée le *Sant Elm* : personne ne se présentant, il vint à Perpignan le 15 mars, où il rencontra Sassan Abussach auquel il rappela le traité passé à Marseille avec Genton Atran (notre autre homme !), qui serait mort depuis dans cette ville. Surléon Albertas avait alors sommé Sassan Abussach et les autres juifs de se mettre en mesure de partir. Il avait promis d'attendre ses passagers huit jours supplémentaires ; passé ce délai, il reprendrait la mer.

2. De nombreux réfugiés de Murcie

Puis le 20 mars 1493, toujours dans le même registre apparaît un converti : *Raynaldus de Murcia, yspanum*, ou Raynaud de Murcie¹⁴, naguère juif du nom de Mosse Abranalh. Il passe un compromis *in lingua yspanorum* avec don Salomon Abensussen à propos de bijoux et autres biens matériels. Sont présents au cours de cette transaction Ysac Alfandari, Abram Mador, Judas Abodanem, Ysac Alphazar et Mosse Alphayar, ces deux derniers étant aussi originaires de la ville de Murcie.

On peut mentionner deux autres occurrences signalées pour le 12 juin 1493 par le notaire marseillais Nicolas Alphantis¹⁵ : le juif Mosse Abenays dit « de la cité de Murcie », habitant Marseille, donnant procuration à son père converti (« néophyte » dit le document) Louis Delison (« *discretum virum Ludovicum Delisono, eius patrem neophitum* ») afin qu'il récupère tant dans la ville de Murcie que dans tout son district tous les biens qu'il y a laissés (créances, droits, marchandises, actions et quantités d'argent de divers débiteurs).

13. Narbonne : édition *mare nostrum*, 1992.

14. ADBDR, 351 E 465, f° 617. Selon COLLIER et BILLIQUOD, *Histoire du commerce de Marseille*, p. 24, il s'appelait autrefois Mosse Abranalh. C'est peut-être sa famille qui est originaire de Murcie, mais à quel moment ? Comme dans *Juifs et néophytes, op.cit.* (p. 103 et suivantes), les noms des nouveaux chrétiens sont donnés en majuscules dans les tableaux généalogiques.

15. ADBDR, 391 E 189, f° 283 v°.

Une autre conversion s'observe enfin en mai 1493 dans l'acte suivant : Samuel Abolaffia, juif habitant la *patrie Yspanie*, sentant ses jours s'achever et en présence de témoins, avait requis son fils alors juif, Mosse Abolaffia, et lui avait désigné des tuteurs, Mosse Abenbay et Yussa Aventurier qui ont reçu tous les biens de Samuel sous inventaire. Entre temps, ce fils Mosse s'est converti : il est à présent baptisé sous le nom de Martin de Sainte-Croix. Mosse Abenbay désire alors se libérer de la tutelle, et s'en défait en la remettant à Yussa Aventurier¹⁶, en se déclarant prêt à rendre compte de sa gestion. Yussa Aventurier reconnaît avoir reçu de Mosse Abenbay tous les biens de feu Samuel.

J'avais signalé au Colloque de Trier de 1996¹⁷ la présence d'autres juifs de Murcie qui avaient abandonné le judaïsme en Provence : Antoinette Aymar (autrefois Salbona de Murcie), son fils Janico (ex-Salomon) et sa sœur Dalphina Aymar (ex-Paloma), tous trois convertis à Marseille en octobre 1493 dans l'église des Accoules et baptisés par Louis Gautelme vicaire.

Au total donc dans mon corpus, une quinzaine de juifs de Murcie qui ont trouvé refuge à Marseille, et dont sept se sont convertis.

3. Les juifs castillans

Durant l'année 1493, d'autres documents retiennent l'attention.

Dans un document du 28 avril, il est rapporté que Salomon Abudaram devait recevoir des héritiers de Salomon Abendalon une somme de 32 castillans (valant 4 florins d'or chacun), soit 128 florins, « en vertu du témoignage de sa veuve, et du testament de feu Salomon Abendalon exhibé en langue castillane¹⁸ ». Les dettes du défunt sont reconnues par sa veuve ; comme

16. ADBDR, 391 E 147, f° 35v°, 15 mai 1493, notaire Julien de Penna. L'acte est passé dans la cour de la demeure de François de Sainte Croix, le possible parrain chrétien. Je dois dire que ce converti Martin de Sainte-Croix pose un problème, parce dans le tome III de *l'Histoire du commerce de Marseille* (1480 à 1515), Raymond Collier citait (p. 24) pour le 13 juin 1483 (donc dix ans plus tôt) un Martin de Sainte-Croix, jadis juif sous le nom de Josse Mendalon, originaire de Murcie ; en même temps il signalait pour la même date la conversion de Josse Aventurel (en fait notre Yussa Aventurier), de Murcie là aussi, devenu Ascension de Sainte-Croix. Selon toute vraisemblance, les documents se rejoignent, et il y a dû avoir une erreur de lecture (1483 au lieu de 1493).

17. IANCU-AGOU, « Les juifs exilés de Provence (1486-1525) ».

18. ADBDR, 391 E 147, f°s 18v°-19, 28 avril 1493.

elle n'a pas la somme, elle dit posséder en revanche dans la Tour Saint-Jean de Jérusalem de Marseille une certaine quantité de drap qui est entre les mains de Louis de Poitiers, sous-conservateur des juifs, ce qui satisfait Salomon Abudaram.

Quelques mois plus tard, le 6 novembre 1493, cette veuve, qui se prénomme Claire, donne procuration à Meyr Abendalon, *judey Yspani habitatore civitatis Massilie*¹⁹, pour récupérer dans la galère de France *Santa Maria* des héritiers de Simon Calvo, marchand génois, tous les biens (effets, marchandises et ustensiles) que Claire a chargés sur la nef qui se trouve dans le golfe de Marseille au large des îles Pomègues, après avoir été interceptée *more piratico* (« par acte de piraterie ») par Paul Baptiste de Campo Fregosio de Gênes.

Lors de l'hiver 1494, le 4 janvier²⁰, est repérée une reconnaissance de dette pour Saneton Amosini, « juif castillan » (« *judeo castilhanu* ») habitant à présent Marseille ; il a prêté 25 florins à un laboureur de Septèmes : 10 lui seront remboursés dans les douze jours, et le reste pour les fêtes de Pâques à venir.

4. D'autres réfugiés aragonais

Un autre document du 5 novembre 1493²¹ met en scène un grand nombre de réfugiés, une quarantaine (39 exactement). Le contenu en est le suivant :

Trente-cinq juifs de la péninsule Ibérique dont les noms sont donnés, qui disent habiter Marseille, ont été amenés dans la ville par ledit Bartholomeo Capelli précité, patron de la galée (ou galère) de France *Santa Maria*, qui a transporté de Nice toutes leurs affaires, effets et ustensiles entreposés dès lors à Marseille dans l'école ou la synagogue de la ville haute. Ils sont réunis pour donner procuration à quatre autres coreligionnaires d'origine ibérique, afin qu'ils récupèrent des héritiers de feu Simon Calvo²², marchand de la cité de

19. ADBDR, 391 E 147, f° 133. Procura pro Clara uxore relicte condam Rabi Sulem Abendaloni, judey Yspani habitatore civitatis Massilie.

20. ADBDR, 355 E 197, 4 janvier 1494.

21. ADBDR, 391 E 147, f° 132, 5 novembre 1493, notaire Julien de Penna. Procura pro Jacob Granat, Sulemen Samque, Vidal Samque, Mosse Abudaram, et aliis judeis patrie Yspanie, nunc habitatoribus civitatis Massilie.

22. *L'Histoire du commerce de Marseille*, p. 27, a consacré un développement au Génois Simon Calvo : il y est rapporté que le 30 janvier 1493, Simon Calvo, patron d'une grosse nef à l'ancre dans le port de Marseille, avait promis à un certain nombre de juifs qu'il les conduirait

Gênes, leurs autres marchandises et biens ménagers²³ interceptés par acte de piraterie près des îles Pomègues, au large de Marseille, par un « noble homme Paul Baptiste de Campo Fregosio » de la cité de Gênes : « *intercepta more piratico in insulis Pomegarum* ». L'acte est enregistré à Marseille dans la *scola sive sinagoga judeorum*.

Les réfugiés en question comptent vingt-quatre Aragonais (*judei aragones*), dix « autres juifs ibériques », auxquels il faut ajouter les quatre procureurs désignés. Ce sont, pour les vingt-quatre Aragonais :

Jacob Granat, Sulemen Samque, Vidal Samque, Mosse Abudaram, Sulemen Abudaram, Isac Abudaram, Rabi Juda Abenchuchem, Isac Abenchuchem, Abraam Alba, Isac Saleman, Abraam Levi, Mayr Bonafos, Hayn Aventurier, Mosse Agi, Levi Venageria, David Abencres, Samuel Nassi, Rabi Yussa, Salamon Zuziel, Rabi Samelo, Jonalli Yussa, Stam Lori, Ysac Bulhalobos, Samuel Cohen, *Aragones*.

Les dix autres sont :

David Benaroia Avenchuchem, Isac Aventurier, Isac Mosse Benbay, Isac Alphanderi, Mayr Aventurier, Isac Cohen, Abraam Aventurier, Mosse Cavalier, David Abudaram, et Rabi Hain, auxquels il faut ajouter « tous les autres juifs ibériques habitant à présent Marseille, conduits par Bartholomeo Capelli » : « *ac etiam omnes alii judei patrie Ispanie nunc vero habitatores civitatis Massilie portati per nobilem virum Barthelemeum Capelli patronum altrius galeassiorum francie videlicet galeassie nuncupate Sancta Maria a civitate Nicie ad presentem civitatem* ».

Et les quatre procureurs :

Mosse Alphayer, Yussa Alphates, Mayr Abendalon et Mosse Abenays.

jusqu'à Constantinople ; à la suite d'avaries sur le navire causées par une tempête, les juifs ne voulurent plus partir, mais débarquer à Marseille (document cité : Fonds Laget-Maria 465, f^{os} 507^v°, et 519^v°). La mort survenue entre-temps de Simon Calvo avait conduit les juifs à traiter avec son successeur, David Grillo. Ceux aspirant à descendre devaient payer dans les trois jours la moitié du nolis promis, sous peine d'être emmenés par le patron vers Constantinople. Le 23 février 1493, le navire (endommagé au cours d'une « émeute ») n'avait toujours pas quitté le port. Le patron, un certain Lucas de Noves, avait nolisé son navire à Simon Calvo. Un compromis fut signé : pour le temps perdu (quinze à seize jours) à attendre les juifs, ceux-ci devaient payer 60 ducats. Sans doute le navire avait-il fini par partir, mais avec un retard considérable, dû aux exigences exagérées des mariniers, aux impatiences et hésitations des juifs dont la situation restait critique.

23. *maynagium*, selon PANSIER, *Histoire de la langue provençale*, ustensiles de maison ; cela peut comprendre aussi du mobilier.

Il convient de mettre l'accent sur le nom de Mosse Cavallier (appelé aussi Mosse Cavallier Adventurier²⁴) dont un document signale seize jours plus tard que, « comme il n'a pas d'argent », Salvat Toniam juif notable de Marseille lui fait cession d'une dette de 40 florins et de 6 saumées de blé²⁵.

Ce lignage est issu peut-être des Cavallier de Besalú ou de Cervera : on se souvient que Kalonymos ben Kalonymos d'Arles, choisissant la Catalogne pour s'y fixer, avait dédicacé son traité de morale *Even Bohan* (« Pierre de Touche », composé probablement en 1322) « pour honorer dix hommes considérables en Catalogne », dont le rabbin Jonas Cavallier de Besalú. Colette Sirat a trouvé par ailleurs la trace des descendants de ce rabbin Jonas Cavallier, qui se lèguent durant des générations une copie enluminée (art catalan) des *Guerres du Seigneur* de Gersonide²⁶.

Une communication à un précédent congrès avait été consacrée au lignage des Cavallier de Cervera par Marcos Caballero²⁷, qui avait démontré des alliances avec un Samuel de Lunel ! La revue *Tamid* (n° 6) évoque une élection de secrétaires de l'*aljama* des juifs de Cervera en 1485, parmi lesquels Jucef Cavaller, *metge* ou médecin, et Samuel Cavaller, *metge* également²⁸.

5. La dot de Palomba Cohen

Dans l'assignation de dot de Palomba Cohen (21 novembre 1496²⁹), son père Samuel Cohen, juif aragonais, fait écrire au notaire qu'il avait constitué une dot pour sa fille et celle de Claire, son épouse, au temps où il se trouvait en Espagne : « *ut dixit dum esset in partibus Yspanie* ».

Assurant en quelque sorte l'avenir de sa fille, il avait prévu quelques mois plus tôt, au printemps (acte passé le 21 mai) pour elle des biens meubles, des ustensiles, des draps de lin, de laine et de soie, des ornements de parure : ce que Palomba reconnaît avoir reçu. L'acte est enregistré dans la demeure d'Ysac

24. ADBDR, 391 E 147, f° 144, 10 décembre 1493, notaire Julien de Penna (*Procura pro Mosse Cavallier Adventurier judeo habitatore Massilie*).

25. ADBDR, 355 E 197, 22 novembre 1494, f° 193, notaire B. Capelle. Cession de dettes pour Mosse Cavallier.

26. SIRAT, « La tradition manuscrite des *Guerres du Seigneur* », p. 306.

27. CABALLERO, « Estudio genealógico de mi familia », p. 216-218 et p. 220.

28. LLOBET, « Una elecció de secretaris ».

29. ADBDR, 351 E 469, f° 517v°, 21 novembre 1496.

Orgier, juif marseillais influent dont j'ai publié récemment le testament du père médecin, libellé en provençal³⁰.

Deux jours après (le 23 novembre 1496), le même notaire³¹ enregistre un différend entre le même Samuel Cohen, réfugié juif aragonais, et son coreligionnaire Philippe de Valdevilla, dont le document ne dit pas qu'il est converti. L'objet du litige est la somme de 100 ducats dus depuis le temps où ils étaient *in Yspania*.

En outre, peu après, Philippe de Valdevilla estime en tant « qu'ami commun » le contenu de la belle dot (560 florins en argent, vêtement, bijoux et ustensiles ménagers) d'une Andrieva Peris « *de Murcia in Yspania*, habitant à présent Marseille », lorsque celle-ci épouse le 3 décembre 1496 un descendant de néophyte François Provençal, petit-fils de Vidal Salmie de Tarascon converti dès 1467 sous le nom de Marbotin de Provence. Dans le testament du 12 mars 1496 de cette Andrieva Peris originaire de Murcie était évoqué « son ex-mari, Samuel Cohen, juif incroyant demeuré dans la foi "perfidie" juive » (« *Samuel Cohen, perfidium judeum et adhuc in perfidia fide judayca existens* »). Les liens demeuraient très étroits dans ce petit monde de réfugiés ibériques, qu'ils fussent encore juifs ou convertis³².

Ce Philippe de Valdevilla semble assez vite impliqué dans le petit trafic économique de la cité phocéenne : en septembre 1496, il se portait garant avec un autre néophyte (Batholomé de Selva) pour une chaîne d'or laissée en gage³³ et, un an après, le 6 octobre 1497, il achetait une esclave noire (*unam servam nyram*, appelée Lucia³⁴). Une décennie plus tard (le 28 août 1508), et c'est ce qu'il y a d'intéressant, lorsqu'il est procureur pour une affaire entre lui et la fabrique de l'église Saint-Martin, il est ainsi désigné (sous la plume du

30. IANCU-AGOU, « Le chirurgien Bonjues Orgier ».

31. ADBDR, 351 E 469, f° 521, 23 novembre 1496.

32. J'avais déjà mentionné cette Andrieva Peris et son ex-mari Samuel Cohen dans « Les "nouveaux chrétiens" de Provence et la nouvelle Liste de 1512... » (*Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*, 2012, p. 202, « Jalons prosopographiques »), mais en ignorant alors leur passé ibérique. Pour son remariage avec François Provençal, cf. ADBDR, 351 E 469, f° 584-587. J'ai évoqué dans *Juifs et néophytes ...*, Paris-Louvain, 2001, ces quelques cas provençaux de néophytes dénonçant la *perfidia* de leurs anciens coreligionnaires.

33. Il apparaît converti dès septembre 1496 dans ce prêt sur gage (gage : une chaîne d'or) impliquant Juda Abudaram (5 septembre 1496), et il est requis comme expert avec cet autre néophyte, Bartholomé de Selva.

34. C'est Antoine Azémard de Castries (en Albigeois) qui lui a vendue pour 12 écus (Fonds Bertas, Doat 1496-97, f° 38).

notaire Gilles) : Philippe de Valdevilla alias Cavalhier³⁵ (s'agirait-il de Mosse Cavallier, désormais nouveau chrétien ?). N'oublions pas qu'à Cervera, en 1492, divers membres de la famille Cavaller s'étaient convertis au christianisme, comme le souligne J. M. Llobet i Portella dans son article.

Plus tard, en 1543, Philippe de Valdevilla est appréhendé comme l'époux d'une néophyte (d'origine espagnole ?) qui s'appelle Claire de Tolède, et qui reçoit une donation³⁶.

6. Commentaire

Plus d'une dizaine de documents extraits des archives départementales des Bouches-du-Rhône racontent l'arrivée, voire l'afflux, de réfugiés juifs ibériques dans le port de Marseille (ou dans ses eaux) dans les années 1492-1493. Dans les mois qui suivent, on les voit tenter de récupérer leurs affaires ou biens divers souvent restés aux mains de pirates au large des îles Pomègues, ou au large des côtes niçoises, à Villefranche-sur-mer.

Testament exhibé en langue castillane, dot déjà établie dans un inventaire paternel dressé en Aragon, vieilles créances du temps passé que l'on essaie de récupérer par-delà l'exil et sous d'autres cieux ; démarche d'un réfugié donnant procuration à son père nouveau chrétien pour récupérer à Murcie et dans son territoire biens et créances laissés là-bas³⁷ ; les documents latins analysés racontent l'instabilité fébrile de réfugiés venus d'ailleurs, en proie au rejet, à l'insécurité des mers et à l'appétit des pirates génois coutumiers de captures de biens. On voit à l'œuvre la solidarité des coreligionnaires marseillais et aixois, les agissements d'une municipalité (les Forbin et consorts qui, six ans plus tôt, face à l'exode des juifs marseillais³⁸ vers la Sardaigne, entendaient

35. Notaire Gilli, 1506-1509, f° 461.

36. Notaire Gaspard Boyer, 1543, f° 323.

37. La démarche fait songer à des agissements similaires produits en Languedoc après l'expulsion des juifs : chercher un procédé, par le biais de la conversion d'un parent, pour réaliser les biens que l'on a dû abandonner. Cf. le cas de la convertie Francisca de Blanchafort analysé par COULET dans « Chemins d'un exil : la Provence ? », in *L'expulsion des Juifs de France. 1394*.

38. L'exode des juifs phocéens s'est d'ailleurs poursuivi, comme en témoigne un autre cas extrait de *l'Histoire du commerce de Marseille*, où l'on observe dans le port de Marseille des départs vers Naples. Citons cet exemple où le 10 janvier 1491, Nicolas Spinulle, Génois habitant Marseille, s'était entendu avec différents juifs marseillais (représentés par Durand d'Alest

gagner quelque avantage) ; (une municipalité) qui tire très certainement son épingle d'un jeu avantageux noué dans la Ville³⁹, qui accueille temporairement, mais accorde au compte-goutte un permis de séjour prolongé.

De toutes façons, le refuge, ou l'escale, ne pouvait être que de courte durée pour ces poignées de bannis : huit ans au terme desquels la Provence, française depuis 1481, expulsera à son tour sa minorité juive condamnée désormais elle aussi au départ ou à la conversion (en fait, dès 1493 – dans le sillage immédiat du renvoi espagnol –, la cité d'Arles expulsait localement ses juifs, suivie trois ans plus tard par la ville de Tarascon).

Les attendus provençaux des édits d'expulsion engageaient à l'abandon de la religion ancestrale, mais était-il souligné, « pas à la manière espagnole » ! Des conversions définitives attendues, que l'on encourage, en ces temps troubles, et qui vont affecter dès lors aussi bien les juifs de Provence que leurs coreligionnaires venus de la péninsule Ibérique.

Dans *Juifs et néophytes* publiés en 2001⁴⁰, j'avais donné quelques exemples aixois d'hommes et de femmes issus des communautés ibériques perdues ayant trouvé asile dans la capitale de l'ancien comté de Provence :

Le testament de Douce Bonafos d'Aix qui mentionnait en 1497 un legs fait à « Dulciete épouse du juif espagnol Salomon Benporas » ; ou la présence de réfugiés convertis, tel le chirurgien Jean Raphael alias Merion, du diocèse de Lérida, observé à Aix le 31 mars 1501 avec sa sœur Astrugie Tabor et son beau-frère Jesse Longui encore juifs ; fils du couple décédé Ysac Tabor et de Belle, il s'appelait autrefois Judas Tabor ; ou encore Jean de Puimichel, *olim judeus patrie Hispanie* (repéré plus tard il est vrai, en 1507), et sa femme Oliva Botarde, *olim judea*.

et Isaac Samuel) pour assurer leur transport jusqu'à Naples et Palerme. Par cet acte, le Génois s'était engagé à tenir pendant tout le mois de février dans le golfe de Marseille, près des îles Pomègues, une très grosse nef de 18 000 quintaux. Le patron s'était réservé la possibilité de faire escale à Aigues-Mortes et à Livourne avant d'aller à Naples (*HCM*, t. III, p. 25). Mais naturellement, la Sicile étant sous domination aragonaise, les juifs marseillais en ces lieux furent contraints à n'accomplir qu'une très courte escale !

39. Dans ce jeu avantageux, à noter le rôle bien trouble joué par Jacques Turelli, autrefois juif du nom de Cregud Bonet et bisaïeul maternel de Nostradamus. Cf. IANCU-AGOU, « Nostradamus' maternal great-grandfather from Marseilles: neophyte networks and matrimonial strategies (1460-1496) », p. 122-123.

40. IANCU-AGOU, *Juifs et néophytes en Provence*. L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525), tableau n° 36, p. 219, ou encore pour Marseille, p. 119, note 30.

7. Conclusion

Ainsi, aux cent dix-huit juifs aragonais dont la liste a été publiée par Isidore Loeb, il faut ajouter d'autres convois moins connus qui sont parvenus à Marseille.

Dans sa *Vallée des pleurs* (*Emekh ha-Bakha*), Joseph ha-Cohen racontait qu'en cette année 1492, un certain nombre de juifs espagnols « vinrent par mer en Provence et s'établirent ensuite à Avignon » ; entre autres des parents de Joseph lui-même⁴¹ :

« ... ils arrivèrent par mer jusqu'en Provence et demeurèrent quelque temps à Avignon. Parmi ces émigrants se trouvait mon oncle Don Bonafous, sa mère Preciosa, sa femme Oracetta, ma mère Dolça, encore jeune et auprès de sa mère, ses fils, Don Abraham Oficial avec sa femme Myrrha, et encore beaucoup d'autres, dont je n'indique pas le nom. Ils rencontrèrent là mon père Rabbi Yehochoua, de la famille des Cohanim émigrés de la forteresse de Huete, et lui donnèrent ma mère Dolça pour femme le 15 du mois d'Ab de l'année 5255. Toutefois, ils ne séjournèrent pas longtemps à Avignon et en partirent pour la Turquie, où ils sont restés jusqu'à ce jour. Peu après, le roi de Navarre à son tour chassa les Juifs demeurés dans cette province, mais ceux-ci ne purent s'en aller, parce qu'on leur avait fermé le chemin, et devinrent infidèles au Seigneur, le Dieu d'Israël. »

Or, aucun des noms qu'il mentionne ne se retrouve dans le document d'Isidore Loeb, qui souligne lui-même dans un additif paru dans la *REJ* qu'il s'agit bien d'un convoi différent⁴².

En tout cas, si la destinée de la plupart des exilés ibériques nous échappe, celle de ce descendant d'exilé, qui a fait œuvre d'historien au XVI^e siècle, est bien célèbre⁴³.

Outre le galion de Bartholomeo Gaufridi qui intercepta dans les eaux catalanes les cent dix-huit juifs aragonais, il faut considérer grâce à nos textes la galée française venue de Nice, ainsi que la *Santa Maria* de Bartholomeo Capelli et le galion le *Saint Elm* de Surléon Albert⁴⁴ ou encore le *Saint Nico-*

41. HA-COHEN, *La Vallée des pleurs*, p. 101.

42. LOEB, « Les exilés d'Espagne en France », p. 236-237.

43. IANCU-AGOU, « Voix d'exilés et chemins d'errances », p. 28-29.

44. VIDAL parle des juifs du Roussillon misérablement entassés à Port-Vendres dans le navire barcelonais *Santa Maria e Sant Cristòfol*, qui les transporta à Naples, d'où quelques-uns purent passer peu après à Constantinople, dans *Les juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, préface d'Eduard Feliu, p. 111, et p. 142, note 262.

las commandé par Pierre de Neu que j'avais évoqué dans mon premier ouvrage sur *Les Juifs en Provence (1475-1501)*⁴⁵.

Ces mariniers, on les voit opérer dans les eaux de Collioure, de Marseille ou de Nice ; parfois de mêmes individus comme le propriétaire du galion le *Saint Elm*, percevant parfaitement les promesses de marchés fructueux, véritables appâts du reste pour les pirates qui sévissaient de leur côté, à l'affût de captures substantielles chez des gens en détresse qui tentaient de sauvegarder le peu de biens matériels qu'ils avaient pu embarquer.

Il convient de s'interroger sur la piraterie génoise le long des côtes provençales à la fin du xv^e siècle : on sait grâce à la *Gênes au xv^e siècle* de J. Heers⁴⁶ combien, dès le milieu du xv^e, la piraterie est une véritable plaie, si répandue qu'il s'agit d'une réalité économique dont il faut tenir compte ; dans les contrats de nolisement, des clauses prévoient les cas de capture. On pourrait dresser une carte de la piraterie et distinguer la piraterie à petite échelle, exercée de façon occasionnelle ; la Méditerranée connaît aussi des pirates de profession, qui sont parfois de grands seigneurs.

Justement, et je dois le renseignement à Giovanni Petti Balbi de l'Université de Gênes (grâce à l'aimable entremise de Noël Coulet), Paolo Battista Fregoso (ou de Campofregoso) appartenait à une famille qui a donné plusieurs doges à Gênes. En effet, selon J. Heers, les Fregosi avaient réussi à se tailler une seigneurie importante aux confins de la Toscane, et – grands seigneurs – étendaient leurs domaines en d'autres régions. Paolo Fregoso, tour à tour capitaine, corsaire et amiral, avait pris la mer, s'emparant de quatre navires ancrés dans le port, faisant main basse pendant des mois sur tout ce qui passait à sa portée, vivant du produit de ses rapines⁴⁷.

Pour la circulation d'exilés ibériques, cet itinéraire maritime Espagne-Marseille via Nice est surprenant.

À terme, nous pouvons ajouter aux cent dix-huit réfugiés identifiés de Loeb environ quatre-vingt un autres exilés avec leurs noms distincts tels que les Abudaram, Abensussen, les Alphandéry, les Abolaffia, les Cavallier, les

45. Le 5 septembre 1492, la galère *Saint Nicolas* était entrée dans le port. Son commandant Pierre de Neu avait sollicité un sauf-conduit qui fut accordé. Cf. IANCU, *Les Juifs en Provence*, pièce justificative n° 37, p. 286-287 (le document est cité et analysé par COLLIER, dans *l'Histoire du commerce de Marseille*, p. 24).

46. HEERS, *Gênes au xv^e siècle*.

47. *Gênes au xv^e siècle*, paragraphe « Doge, magistrats et conseils », p. 404-406 ; cf. aussi p. 226.

Adventurier, etc. Si, dans l'*Histoire du commerce de Marseille*, Raymond Collier avait certes pu signaler et analyser l'arrivée continue de poignées de juifs ibériques ou roussillonnais dans le port de Marseille, il n'avait guère donné de noms⁴⁸. Notre collecte a son importance, car elle cite nommément des individus victimes de l'expulsion et donne ainsi un éclairage humain de l'événement. L'exode n'est plus impersonnel, informel, mais palpable, comme l'était du reste le document de Loeb.

Par ailleurs, dans notre moisson onomastique, à la différence du texte publié par I. Loeb qui livrait les noms des chefs de famille et de leurs parentés (« juifs et juives, tant adultes qu'enfants »), dans nos textes pas d'enfants cités, et peu de figures féminines, hormis Claire, veuve de Salomon Abendalon, et ces femmes aux jolis prénoms rarement trouvés dans le répertoire provençal : Salmona et Paloma de Murcie, appelées à se convertir, ou Palomba Cohen, à la dot prévue dans sa communauté d'origine. Sur nos quatre-vingt un exilés, neuf « rabi » : faut-il entendre par ce qualificatif leur appartenance rabbinique ?

Il est un acte qui confère à ces juifs exilés, pauvres hères en détresse, toute l'étendue de leur désastre, de leur malheur : le 4 septembre 1492, quinze jours à peine après leur arrivée à Marseille, l'un des leurs, cité dans la Liste de Loeb (Salomon Loro), associé à quatre juifs marseillais connus (Isaac Orgier, Durand Aurelhuti, Léon Botarelli et Abraham Salomon), réclame au Niçois Bartholomeo Gaufridi les livres hébraïques restés sur son navire (« *certos libros hebraicos et raupas ipsorum judeorum...* »⁴⁹). Cette donnée touche au plus profond de l'âme juive : malgré les vicissitudes subies, l'attrait, ou plutôt le besoin impérieux du livre subsiste, fondamental, véritable baume aux plaies de l'exil, symbolisant la permanence et l'assurance spirituelles face à l'errance et la fragilité matérielle.

Le port de Marseille, pôle d'accueil et carrefour essentiel de ces transferts de population, lieu d'escales, refuge temporaire pour une population flottante en transit, en exil, havre parfois durable au prix de la conversion, fut ainsi le théâtre de flux et de reflux d'exilés ibériques juifs en cette fin du xv^e siècle.

Le contexte provençal devenu français depuis 1481, considérablement durci, n'était plus guère favorable aux juifs : cinq ans plus tard, en 1486, suite à

48. J'ai pu publier (*Les Juifs en Provence*, pièces justificatives n^{os} 37, 38, 39 41, extraites des Archives municipales de Marseille, BB 33H, f^{os} 7v^o, 27, 28, 33) les documents que COLLIER commente largement dans l'*Histoire du commerce de Marseille*, p. 24-28.

49. ADBDR, 300 E 10, notaire Jean Gilli, f^o 48v^o, 4 septembre 1492.

l'émeute meurtrière survenue dans le quartier juif d'Arles (1484), deux cents juifs marseillais ne prendront-ils pas la route maritime vers Alghero, où leurs lointains ancêtres se rendaient jadis pour le commerce du corail⁵⁰ ?

Ces départs maritimes s'intensifieront dans les années suivantes (vers Naples, Palerme, Constantinople), pour culminer dans les années 1500-1501 avec les exils intimés aux juifs de la Provence française. Mais les aires d'habitat autorisées pour les juifs se rétrécissant désormais en Europe comme peau de chagrin, les départs se feront vers des rivages plus lointains (levantins en particulier⁵¹), sur la route des Balkans.

Parfois simple étape sur un chemin plus long, plaque tournante de redistribution des réfugiés vers d'autres destinations finales, le port de Marseille continuera à être le théâtre jusque dans les années 1570 (entre septembre et novembre 1570) de départs collectifs : cette fois-là, il s'agira de juifs comtadins en grand nombre (un millier d'individus), en partance vers la Terre Promise, à la suite des vellétés d'expulsion survenues à cette date en terre pontificale⁵².

Bibliographie

- CABALLERO, Marcos (BEN-AMIR, Mordekhay). « Estudio genealógico de mi familia: de los Cavaller de Cervera a los Caballero de Esmirna ». In : *II Congrès per a l'Estudi dels Jueus en els Territoris de Llengua Catalana*, Barcelona-Cervera. Du 25 au 27 octobre 2004, Barcelone : Institut Européen de la Mediterrània, 2005, p. 213-221.
- COHEN, Joseph ha-. *La Vallée des pleurs. Chronique des souffrances d'Israël depuis sa dispersion jusqu'à nos jours par Maître Joseph ha-Cohen médecin d'Avignon 1575*. Trad. par Julien Sée. Paris, 1881.

50. Les travaux de PERANI dans *Italia*, vol. V, n° 1, 1985, et dans *L'expulsion des juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XV^e-XVI^e siècles). Exils et conversions*, p. 76-86 : « Juifs provençaux en Sardaigne. Les réfugiés de 1486 » ; cf. aussi IANCU-AGOU, « Les juifs exilés de Provence (1486-1525) », *op. cit.*, et « Portrait des juifs marseillais embarqués pour la Sardaigne en 1486. Données prosopographiques ». Pour le trafic du corail aux siècles précédents, cf. SIBON, *Les Juifs de Marseille au XIV^e siècle*.

51. *L'expulsion des juifs de Provence*, *op. cit.* Dans cet ouvrage, cf. notamment SCHWARZFUCHS, « Les réfugiés juifs de Provence ».

52. IANCU-AGOU, « Marseille et le départ des juifs comtadins ».

- COLLIER, Raymond ; BILLIQUOD, Joseph. *Histoire du commerce de Marseille*, t. III (1480-1599). Paris : Plon, 1951.
- COULET, Noël. « Chemins d'un exil : la Provence ? ». In : DAHAN, Gilbert (éd.), avec la collaboration d'Elie Nicolas. *L'expulsion des Juifs de France, 1394*. Paris : Les Éditions du Cerf, 2004. (Nouvelle Gallia Judaica ; 1), p. 193-206.
- HEERS, Jacques. *Gênes au XV^e siècle*. Paris : Flammarion, 1971.
- IANCU-AGOU, Danièle. *Les Juifs en Provence (1475-1501). De l'insertion à l'expulsion*. Préface de Georges Duby. Marseille : Institut historique de Provence, 1981.
- « Les juifs exilés de Provence (1486-1525) ». In : BURGARD, Friedhelm ; HAVERKAMP, Alfred ; MENTGEN, Gerd (éd.). *Judenvertreibungen in Mittelalter und früher Neuzeit*. Hanovre : Hahnsche Buchhandlung, 1999, p. 119-134.
- *Juifs et néophytes en Provence. L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*. Préface de Georges Duby ; postface de Gérard Nahon. Paris-Louvain : Peeters, 2001.
- « Portrait des juifs marseillais embarqués pour la Sardaigne en 1486. Données prosopographiques ». In : TASCA, Cécilia. *Gli ebrei in Sardegna nel contesto mediterraneo*, 2009. (Materia Giudaica ; XIV/1-2), p. 171-186.
- « Le chirurgien Bonjues Orgier, lettré juif marseillais : son testament en provençal (1383) ». In : IANCU-AGOU, Danièle (éd.), avec la collaboration d'Elie Nicolas. *Les Juifs méditerranéens au Moyen Âge. Culture et prosopographie*. Paris : Les Éditions du Cerf, 2010. (Nouvelle Gallia Judaica ; 5), p. 155-170.
- « Voix d'exilés et chemins d'errances pour les juifs du Languedoc et de Provence (XIV^e-XVI^e siècles) ». In : BALSAMO, Jean ; LASTRAIOLI, Chiara (éd.). *Chemins de l'exil. Havres de Paix. Migrations d'hommes et d'idées au XVI^e siècle*. Paris : Honoré Champion, 2010, p. 13-30.
- « Les "nouveaux chrétiens" de Provence : La nouvelle Liste de 1512 des Archives départementales de Marseille ». In : IANCU-AGOU, Danièle ; IANCU, Carol (éd.). *L'écriture de l'histoire juive. Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*. Paris-Louvain : Peeters, 2012, p. 181-202.
- « Marseille et le départ d'exilés juifs comtadins vers le Levant (XV^e-XVI^e siècles) ». In : DELMAIRE, Danielle ; HERSCOVICI, Lucien-Zeev ; WALDMAN, Félicia (éd.). *Roumanie, Israël, France : parcours juifs. Hommage au professeur Carol Iancu*. Paris : Honoré Champion, 2014, p. 325-335.

- IANCU-AGOU, Danièle. « Nostradamus' maternal great-grandfather from Marseilles: neophyte networks and matrimonial strategies (1460-1496) ». In : BUC, Philippe ; KEIL, Martha ; TOLAN, John (ed.). *Jews and Christians in medieval Europe: The historiographical legacy of Bernhard Blumenkranz*. Turnhout : Brepols Publishers, 2016, p. 115-130.
- *Régine-Catherine et Bonet de Lattes. Biographie croisée, 1460-1530. Draguignan/Aix-en-Provence/Rome*. Paris : Les Éditions du Cerf, juin 2017.
- LLOBET I PORTELLA, Josep Maria. « Una elecció de secretaris de l'aljama de jueus de Cervera en 1485 ». *Tamid*, vol. 6 (2006-2007), p. 39-43.
- LOEB, Isidore. « Un convoi d'exilés d'Espagne à Marseille en 1492 ». *Revue des études juives*, t. IX (1884), p. 66-76.
- « Les exilés d'Espagne en France ». *Revue des études juives*, t. X (1885), p. 236-237.
- PANSIER, Pierre. *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*. Avignon, 1924-1927. 4 volumes.
- PERANI, Mauro. « Appunti per la storia degli ebrei in Sardegna durante la dominazione aragonese ». In : *Italia. Studi e ricerche sulla storia, la cultura e la letteratura degli ebrei d'Italia*. Jérusalem, 5, 1985, p. 104-144.
- « Juifs provençaux en Sardaigne. Les réfugiés de 1486 ». In : IANCU-AGOU, Danièle. *L'expulsion des juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XV^e-XVI^e siècles). Exils et conversions. En mémoire de Georges Duby*. Paris-Louvain : Peeters, 2005, p. 76-86.
- SCHWARZFUCHS, Simon. « Les réfugiés juifs de Provence à Rome et dans l'empire ottoman ». In : IANCU-AGOU, Danièle. *L'expulsion des juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XV^e-XVI^e siècles). Exils et conversions. En mémoire de Georges Duby*. Paris-Louvain : Peeters, 2005, p. 159-178.
- SIBON, Juliette. *Les Juifs de Marseille au XIV^e siècle*. Préface d'Henri Bresc. Paris : Les Éditions du Cerf, 2011. (Nouvelle Gallia Judaica ; 6).
- SIRAT, Colette. « La tradition manuscrite des *Guerres du Seigneur* ». In : DAHAN, Gilbert (éd.). *Gersonide en son temps*. Louvain-Paris : Peeters, 1991, p. 301-328.
- VIDAL, Pierre. *Les juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*. Préface d'Eduard Feliu. Perpignan : Mare Nostrum, 1992.

Noms des juifs et nouveaux-chrétiens ibériques trouvés dans les archives provençales

ADBDR, Marseille

1. Abraam Alba (Aragonais, 5. XI. 1493)
2. Abram (Abraam) Aventurier (25. II. 1493 et 5. XI. 1493)
3. Abram Levi (Aragonais, 5. XI. 1493)
4. Abram Mador (20. III. 1493)
5. Abram Yoyera (25. II. 1493)
6. ANDRIEVA PERIS de Murcie (3. XII. 1496)
7. Avenchuchem
8. ASCENSION DE SAINTE-CROIX (Yussa Aventurier) (1483 ? ou 15. V. 1493)
9. Bartholomé de Selva (5. IX. 1496)
10. (don) Cohen Anabensussen (2. I. 1492)
11. Claire Abendalon (28. IV. 1493)
12. David Abencres (5. XI. 1493)
13. David Abudaram (5. XI. 1493)
14. David Benaroia (5. XI. 1493)
15. Gento Atar (15. II. 1493)
16. Hayn Aventurier (5. XII. 1493)
17. (rabi) Hain (5. XI. 1493)
18. Isac Abudaram (Aragonais, 5. XI. 1493)
19. Isac Abenchuchem (Avenchuchen) (5. XI. 1493)
20. Isac Alphanderi (Alfandari) (20. III et 5. XI. 1493)
21. Isac Alphazar (Murcie, 20. III. 1493)
22. Isac Aventurier (5. XI. 1493)
23. Isac Bulhalobos (Aragonais, 5. XI. 1493)
24. Isac Cohen (5. XI. 1493)
25. (don) Isac Faudey (25. II. 1493)
26. Isac Mosse Benbay (5. XI. 1493)
27. Isac Navarro (25. II. 1493).
28. Isac Saleman (Aragonais, 5. XI. 1493)
29. Jacob Granat (Aragonais, 5. XI. 1493)
30. Josse Mendalon de Murcie (VI. 1483 ?)
31. (rabi) Juda Abenchuchem (Aragonais, 5. XI. 1493)
32. Judas Abodanem (Murcie ?, 20. III. 1493)
33. Juda Abudaram (5. IX. 1496)
34. Levi Venageria (Aragonais, 5. XI. 1493)

35. LOUIS DELISON (Murcie, père de Mosse Abenays) (12. VI. 1493)
36. Mayr Aventurier (5. XI. 1493)
37. Mayr Bonafos (Aragonais, 5. XI. 1493)
38. Meyr (Mayr) Abendalon (Castillan, 28. IV. et 5. XI. 1493)
39. Mosse Abenays (Murcie, 12. VI et 5. XI. 1493)
40. (don) Mosse Alphayar (Murcie, 2. I. 1492 ; 20. III. et 5. XI. 1493)
41. (don) Mosse Aloris (25. II. 1493)
42. Mosse Abranalh (= RAYNAUD DE MURCIE) (20. III. 1493)
43. Mosse Abudaram (Aragonais, 5. XI. 1493)
44. Mosse Abolafia (MARTIN DE SAINTE-CROIX) (Murcie, 15. V. 1493)
45. Mosse Agi (Aragonais, 5. XI. 1493)
46. Mosse Benbay (Abenbay) (Murcie, V. et 5. XI. 1493)
47. Mosse Cavalhero (Cavallier) (5. II et 5. XI. 1493)
48. (don rabi) Olseph (Yussa) Alphatis (Alphates) (2. I. 1492 et 5. XI. 1493)
49. Paloma de Murcie (DALPHINA AYMAR) (X. 1493)
50. Palomba Cohen (Aragonaise, 21. XI. 1496)
51. PHILIPPE DE VALDEVILLA (5. IX et 23. XI. 1496)
52. Philippe de Valdevilla alias Cavalhier (28. VIII. 1508) + [Claire de Tolède son épouse, 1543]
53. Salamon Zuziel (Aragonais, 5. XI. 1493)
54. Salbona de Murcie (ANTOINETTE AYMAR, X. 1493)
55. Salomon Abendalon (28. IV. 1493)
56. (don) Salomon Abensussen (Murcie, 20. III. 1493)
57. Salomon Abudaram (28. IV. 1493)
58. Salomon de Murcie (JANICO AYMAR, X. 1493)
59. Salomon Salemo (25. II. 1493)
60. (rabi) Samelo (Aragonais, 5. XI. 1493)
61. Samuel Abolaffia (Murcie, V. 1493)
62. Samuel Abram Aventurier (25. II. 1493)
63. Samuel Algranata de Pastana (2. I. 1492)
64. (don) Samuel Cohen (Aragonais, 2. I. 1492 ; 5. XI. 1493 et 21. XI. 1496)
65. (don) Samuel Nassi (25. II. et 5. XI. 1493)
66. Saneton Amosini (Castillan, 4. I. 1494)
67. Shamaya (25. II. 1493)
68. (don rabi) Soa (2. I. 1493)
69. (don) Solhen Abodana (25. II. 1493)
70. Stam Lori (5. XI. 1493)
71. Suleman Abudaram (Aragonais, 5. XI. 1493)

72. Suleman Samque (Aragonais, 5. XI. 1493)
73. Vidal Samque (Aragonais, 5. XI. 1493)
74. (rabi) Yussa (Aragonais, 5. XI. 1493)
75. Yussa Jonalli (Aragonais, 5. XI. 1493)

A.C. Marseille (CC 203, f° 269v°) [nom cité dans *Juifs et néophytes*]

1. JEAN DE MARSEILLE, « qui était juif espagnol » (16. V. 1488).

ADBDR, Centre d'Aix [noms cités dans *Juifs et néophytes...*]

1. Astrugie Tabor (31. III. 1501)
2. Dulciete, épouse de Salomon Benporas (1497)
3. JEAN DE PUIMICHEL, mégissier (*olim judeus patrie Ispanie*), 1507
4. Jesse Longui (époux d'Astrugie Tabor)
5. Judas Tabor du diocèse de Lérida (fils de Ysac Tabor et de Belle, décédés)
= JEAN RAPHAËL ALIAS MERION, chirurgien (31. III. 1501)
6. OLIVA BOTARDE, *olim judea*, épouse de JEAN DE PUIMICHEL (2. IX. 1501)

Joseph ha-Cohen (*La Vallée des pleurs*, p. 101) en 1575 : « ils ne séjournèrent pas longtemps en Avignon ».

Don Bonafous, oncle de l'auteur

Preciosa, mère de l'oncle

Oracetta, épouse de l'oncle

Dolça, mère de l'auteur

La mère de Dolça

Don Abraham Oficial, frère de Dolça

Myrrha, belle-sœur de Dolça

Rabbi Yehochoua Cohen, père de l'auteur